



Calcul et versement prime

Par **Auto18110**, le **06/12/2018 à 21:16**

Bonjour, Je vous contact aujourd'hui afin que vous m'eclaircissiez. Je travail dans le milieu automobile et une marque en pleine expansion. Cette fameuse marque a décidé de verser à ses vendeurs et chef des ventes une prime. Cette prime s'élève à 4 000 brut. Pour moi en net celà reviendrai à du 3200 net. Seulement mon employeur me parle de charges patronales a enlevé des 4000 brut (soit 46% dans mon cas) et ensuite enlevé à ce résultat les charges sociales ce qui me réduirai ma prime à à peine 2000 net. Est ce normal ??

Par **Visiteur**, le **06/12/2018 à 22:12**

BonjourrnPratique bizarre, les charges patronales ne sont jamais incluses au brut, uniquement les charges supportées par le salarié...

Par **Auto18110**, le **06/12/2018 à 22:16**

Bonjour pragma en effet je trouve ça étrange

Par **Auto18110**, le **06/12/2018 à 22:16**

Bonjour pragma en effet je trouve ça étrange

Par **Auto18110**, le **07/12/2018** à **07:06**

Bonjour pragma en effet je trouve ça étrange